

## Saison estivale 2018

### Le SDIS du Gard recrute des Sapeurs-Pompiers Volontaires Saisonniers

#### CONDITIONS

- ✓ Etre âgé d'au moins 18 ans
- ✓ Sapeur-pompier volontaire de 1<sup>ère</sup> cl. à Adjudant-chef

#### PROFIL

- ✓ Équipier à chef d'agrès tout engin (INC2)
- ✓ FDF1 ou FDF2 exigé
- ✓ COD1 ou COD2

#### DURÉE

- ✓ 1 mois minimum à raison de 20 gardes de 12 heures ET 10 astreintes de 12 heures

#### LOGEMENT

- ✓ Mis à disposition gracieusement par le SDIS 30

D'une superficie de 5 848 km<sup>2</sup> pour 735 000 habitants, le département du Gard est typiquement méditerranéen par ses paysages et ses modes de vie.

Bénéficiant de plus de 2 500 heures de soleil par an, il dispose de 23 kilomètres de côte, 2 170 km<sup>2</sup> de surface de forêt et son altitude varie de 0 à 1 567 mètres.

De la mer à la montagne en passant par la Camargue et les garrigues, notre département présente une variété extraordinaire de centres d'intérêts, rehaussés par un patrimoine historique et culturel exceptionnel de 550 monuments classés.



**Afin d'assurer la couverture des risques liés à la saison estivale, les sapeurs-pompiers volontaires saisonniers interviendront dans le cadre des différentes activités préventives et opérationnelles de plusieurs centres de secours.**



#### RENSEIGNEMENTS - RETRAIT DES DOSSIERS

Service emplois et compétences - recrutement-mobilité

- Dossier téléchargeable : [www.sdis30.fr](http://www.sdis30.fr)
  - Par mail : [a.castelain@sdis30.fr](mailto:a.castelain@sdis30.fr) ou [n.boisson@sdis30.fr](mailto:n.boisson@sdis30.fr)
    - Par téléphone : 04.66.63.36.24
      - Par courrier : 281 avenue Pavlov BP 48069 30932 NÎMES CEDEX 9